



**AISNE ACTION EMPLOI
ASSOCIATION**
HOTEL DU DEPARTEMENT
Rue Paul Doumer

02013 LAON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
exercice clos le

31 DECEMBRE 2012

société laonnoise d'expertise comptable
Chemin de la Porte Verte - 02000 LAON
Tél. 03 23 27 33 70 - Fax 03 23 79 69 64
slec@wanadoo.fr



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AISNE ACTION EMPLOI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes « règles générales » et « provisions pour risques et charges » de l'annexe exposent notamment le mode de détermination de la provision pour risque d'emploi, destinée à faire face au coût social en cas d'arrêt de l'activité.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LAON, le 21 mai 2013

Le commissaire aux comptes
Société Laonnoise d'Expertise Comptable



Hervé NOEUFCCOUR

Bilan

ACTIF	Bruit	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	22 348	22 348		
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	46 720	46 720		
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	69 068	69 068		
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	353 054	353 054	265 523	
<i>Autres créances</i>				
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>	511 173	511 173	427 556	
<i>Disponibilités</i>				
<i>Charges constatées d'avance</i>				
ACTIF CIRCULANT	864 227	864 227	692 878	
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	933 295	69 068	864 227	692 878

ASS AISNE ACTION EMPLOI

Exercice clos le : 31/12/2012

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT		
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES		
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	177 585	158 424
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	177 585	158 424
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	10 317	3 778
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	66 094	54 747
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	610 231	475 930
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
DETTES	686 642	534 454
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	864 227	692 878

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>	961 843	705 798	256 044	36,28
<i>Subventions d'exploitation</i>	19 630		19 630	
<i>Reprises et Transferts de charge</i>				
<i>Cotisations</i>				
<i>Autres produits</i>				
Produits d'exploitation	981 473	705 798	275 674	39,06
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock de marchandises</i>				
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	161 791	122 438	39 353	32,14
<i>Impôts et taxes</i>	146 145	88 546	57 599	65,05
<i>Salaires et Traitements</i>	441 894	326 797	115 096	35,22
<i>Charges sociales</i>	220 257	164 047	56 210	34,26
<i>Amortissements et provisions</i>	11 386	3 970	7 416	186,81
<i>Autres charges</i>				
Charges d'exploitation	981 473	705 798	275 674	39,06
RESULTAT D'EXPLOITATION				
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	10 249	9 363	886	9,46
<i>Charges financières</i>				
Résultat financier	10 249	9 363	886	9,46
RESULTAT COURANT	10 249	9 363	886	9,46
<i>Produits exceptionnels</i>	13 300	13 472	-172	-1,28
<i>Charges exceptionnelles</i>	21 524	20 982	542	2,58
Résultat exceptionnel	-8 224	-7 510	-714	9,51
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	2 025	1 853	172	9,28
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
AISNE ACTION EMPLOI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 864 227 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

L'excédent dégagé sur les opérations hors compte administratif est affecté par provision à un compte "risque d'emploi" qui s'éleve au 31/12/2012 à 177 585€

Couvrant partiellement :

- La provision pour congés payés au 31/12/2012 41 275 €
- Les provisions pour indemnités de préavis et de licenciement estimés au 31/12/2012 187 598 €

228 873 €

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : Sur l'exercice
- * Matériel de bureau : Sur l'exercice
- * Matériel informatique : Sur l'exercice
- * Mobilier : Sur l'exercice

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 348			22 348
Immobilisations incorporelles	22 348			22 348
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	I			I
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 333	11 386		46 719
Immobilisations corporelles	35 334	11 386		46 720
- Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	57 682	11 386		69 068

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant		11 386		11 386
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 386		11 386
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

La dotation est calculée sans proratisation, l'immobilisation est amortie intégralement l'année de son acquisition.

Amortissements des immobilisations

	An début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	22 348			22 348
Immobilisations incorporelles	22 348			22 348
- <i>Installations générales, agencements et</i>				
- <i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
- <i>Installations générales, agencements</i>				
- <i>Matériel de transport</i>	I			I
- <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	35 333	11 386		46 719
Immobilisations corporelles	35 334	11 386		46 720
ACTIF IMMOBILISE	57 682	11 386		69 068

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	353 054	353 054	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	353 054	353 054	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Subvention à recevoir FSE</i>	352 068
<i>Remb iij à recevoir</i>	986
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	10 249
Total	363 303

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Le Conseil Général rembourse l'intégralité des charges dépensées par l'association et non financées par d'autre organisme. Il refuse de prendre en compte les congés payés dus au 31 décembre 2012 qui de ce fait n'ont pas été comptabilisés en charges à payer pour un montant de 41 275€ mais font l'objet d'une provision.

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	158 424	19 160			177 585
Total	158 424	19 160			177 585
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		19 161			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine		10 317		
– à plus de 1 an à l'origine		66 094		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			10 317	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			66 094	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>		610 231		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total		686 642	686 642	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fourniture bureau non parvenue</i>	509
<i>Prestation psy non parvenue</i>	623
<i>Frais d'pct fact non parvenues</i>	115
<i>Entretien – fact non parvenues</i>	598
<i>Téléphone – fact non parvenue</i>	817
<i>Fact formation non parvenue</i>	7 656
<i>Charges sociales – charges à payer</i>	100
<i>Formation continue à payer</i>	3 730
<i>Taxe sur salaires à payer</i>	10 895
<i>Trop perçu département</i>	609 025
<i>Trop perçu IOD Thiérache</i>	1 206
Total	635 273

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
<i>Produit financier</i>		10 248
<i>Impôt sur les produits de placements</i>	2 025	
<i>Abattement taxe sur les salaires</i>		6 002
<i>Chèques déjeuner part salariale</i>		6 543
<i>Transfert de charges</i>		738
<i>Produit exceptionnel</i>	2 361	15
<i>Charges exceptionnelle</i>	19 160	
<i>Provision risque d'emploi</i>		
TOTAL	23 546	23 546

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments non imputés aux bilans financiers des actions IOD et AIE subventionnées, faisant ainsi ressortir le résultat des opérations subventionnées à 0 en résultat d'exploitation.

Etat des subventions comptabilisées en 2012

Organisme	Montant comptabilisé	Dont à recevoir au 31/12/2012
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD)	372 041	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action AIE)	67 209	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD Thiérache phase préparatoire)	41 992	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD Thiérache)	128 532	
FSE (action IOD)	200 463	200 463
FSE (action AIE)	65 840	65 840
FSE (action IOD Thiérache)	85 765	85 765
Total	961 842	352 068
Produits perçus d'avance :		
Trop perçu Département de l' Aisne pour Action IOD 2011	181 803	
Trop perçu Département de l' Aisne pour Action AIE 2011	65 779	
Trop perçu Département de l' Aisne IOD Thiérache 2012	95 484	
Département de l' Aisne IOD 2012	193 670	
Département de l' Aisne AIE 2012	72 288	
Total	609 024	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (E.M.S.D.S.M)
<i>Cadres</i>	2		2	2
<i>Employés</i>	3	11	14	14
<i>Ouvriers</i>				
<i>Contrat Emploi Solidarité</i>				
<i>Contrat de Qualification</i>				
<i>Contrat Retour Emploi</i>				
<i>Contrat initiative Emploi</i>				
Total	5	11	16	16

Engagements autres reçus

Mise à disposition par le département de l'Aisne de locaux et de matériel à titre gracieux :

Route de Besny 02000 Laon

Rue des Minimes 02100 Soissons

Engagements autres

Néant

Renseignements divers

Composition du conseil d'administration

Conseil général de l'Aisne 5 membres

CCIA de l'Aisne 1 membre

Chambre des métiers de l'Aisne 1 membre

Chambre d'agriculture de l'Aisne 1 membre

Agence de développement de l'Aisne 1 membre

Représentant des acteurs économiques 1 membre